

## INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### UBAM CONVERTIBLES EUROPE SRI

**Part : AC EUR (Capitalisation) FR0011315787**

Ce Fonds est géré par la société de gestion

Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) S.A.S. appartenant au groupe Union Bancaire Privée, UBP SA

### Objectifs et politique d'investissement

Le Fonds cherche à faire bénéficier l'investisseur du couple rendement/risque particulier des obligations convertibles européennes répondant à des critères environnementaux et/ou socialement responsables. Les obligations convertibles ont un profil rendement / risque asymétrique : toute chose égale par ailleurs, pour une variation donnée des actions sous-jacentes, la participation à la hausse de ces actions sous-jacentes est plus importante que la participation à la baisse, en contrepartie, une obligation convertible a communément un rendement inférieur à celui d'une obligation classique émise par le même émetteur. Toutefois, une baisse du prix de l'action sous-jacente fera diminuer dans une moindre mesure la valeur de l'obligation convertible. Le Fonds visera donc à bénéficier plus des hausses des marchés actions européens qu'il ne pâtira des baisses, toute chose égale par ailleurs. L'objectif est également de bénéficier d'un portefeuille ayant une notation ISR moyenne supérieure à son indicateur de référence.

La politique de gestion est basée sur une gestion fondamentale et discrétionnaire de l'allocation d'actifs et sur la sélection d'obligations convertibles ou assimilées. Le Fonds n'est lié à aucun indice de référence ou indice de place. A titre d'information, la performance du Fonds pourra être comparée à la performance de l'indice Thomson Reuters Convertibles Indices Europe Hedged (EUR) (Ticker UCBIEX20 Index), coupons et/ou dividendes réinvestis.

Le FCP vise à sélectionner les obligations convertibles ou assimilées répondant à des critères d'investissement responsable (environnemental, social et de gouvernance) et qui participent à l'objectif de gestion sur la base d'une analyse fondamentale discrétionnaire.

La société de gestion développe sa propre notation des critères ESG à partir notamment des données développées par l'agence MSCI ESG Research.

Afin d'atteindre ses objectifs, le Fonds investit dans des actifs de toute notation ou non notés, selon l'analyse de la société de gestion, dont le

sous-jacent et/ou l'émetteur est une société ayant son siège dans un état membre de l'OCDE ou cotée sur une place européenne, avec une pondération prépondérante dans les pays européens.

Ainsi le Fonds pourra être exposé à des titres «High Yield» dits «spéculatifs». Le risque de change sera couvert systématiquement, seule une exposition résiduelle inférieure à 10% de l'actif net pourra subsister. Le Fonds investit au minimum les deux tiers de son actif net dans des obligations convertibles et assimilées. La fourchette de sensibilité globale du Fonds est comprise entre 0 à 6.

Le Fonds pourra être exposé jusqu'à 33% de l'actif net en titres de créances négociables et/ou emprunts obligataires, quelle que soit la maturité ou la notation de l'émetteur (privé ou public), en tant que moteur de performance ou pour la gestion de la trésorerie.

Le Fonds présente une exposition maximale aux marchés d'actions pouvant atteindre 100% de l'actif net, avec une exposition moyenne comprise entre 10% et 60% de l'actif net.

Pour la gestion de l'exposition globale aux actions et au risque de taux d'intérêt, ainsi qu'aux risques de crédit et de change, le Fonds peut utiliser des instruments dérivés (« futures », options, swaps, CDS et contrats de change à terme), en couverture et/ou en exposition, sans rechercher de surexposition.

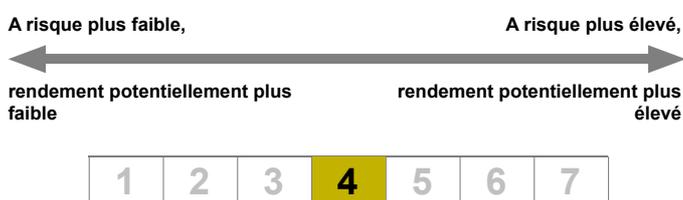
Le Fonds pourra avoir recours aux titres intégrant des dérivés dans la limite de 100% de l'actif net.

L'investisseur a la faculté d'obtenir le remboursement de ses parts chaque jour de bourse ouvré à Paris avant 12 heures, à l'exception des jours fériés légaux en France.

**Part C:** Le Fonds réinvestit les sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées).

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 3 ans.

### Profil de risque et de rendement



La catégorie de risque 4 reflète un potentiel de gain et/ou de perte modéré de la valeur du portefeuille.

Ceci s'explique par des investissements en obligations convertibles sur le marché européen.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

**Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie, par exemple dans le cadre d'instruments financiers à terme conclus de gré à gré, la conduisant à un défaut de paiement. Ainsi le défaut de paiement d'une contrepartie pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du compartiment.

**Risque de liquidité :** Ce risque correspond à la difficulté potentielle de céder des actifs faute d'une profondeur suffisante du marché. Il peut se matérialiser en cas de forte augmentation de l'aversion pour le risque, ou en cas de désorganisation des marchés.

**Risque de crédit :** Le Fonds peut être soumis au risque de dégradation de la notation d'une dette ou de défaut d'un émetteur. Ce risque peut affecter une obligation individuellement, ou l'ensemble du portefeuille en cas de dégradation généralisée des spreads de crédit. La réalisation du risque pourrait amener la valeur liquidative du Fonds à baisser.

**Risque lié à l'utilisation de produits dérivés :** Le Fonds est exposé au risque lié à l'utilisation de produits dérivés, notamment en raison de la possibilité pour le Fonds de se couvrir ou de s'exposer aux différents marchés par le biais de contrats à terme. L'utilisation des instruments dérivés peut en conséquence augmenter ou réduire la sensibilité du Fonds aux mouvements de marché que ceux-ci soient à la baisse ou à la hausse.

Les détails complets de la description des risques figurent au passage intitulé « Profil de risque » du prospectus.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	2%*
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

### Frais prélevés par la catégorie de parts sur une année

Frais courants	1.20%
----------------	-------

### Frais prélevés par la catégorie de parts dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

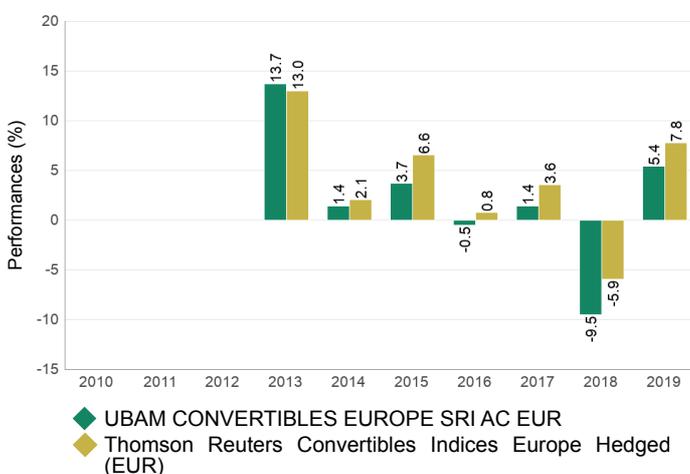
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Le chiffre des frais courants se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos fin décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC.

\*2% maximum, entièrement rétrocédés à des tiers, 5% maximum en cas de souscription au nominatif pur.

**Pour plus d'information sur les frais de la catégorie de parts, veuillez vous reporter au passage intitulé « Frais et commissions » du prospectus, disponible à l'adresse [www.ubpamfrance.com](http://www.ubpamfrance.com).**

## Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Fonds : 28/09/2012

Date de création de la part : 28/09/2012

Devise de référence : EUR

## Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles en français gratuitement auprès de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) S.A.S., 116, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, France.

Le Fonds propose d'autres parts pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus. Les demandes de passage d'une catégorie de part à une autre donneront systématiquement lieu à un rachat et à une souscription selon le calendrier de valorisation applicable à chaque catégorie de part, le cas échéant. Les ordres sont réalisés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) S.A.S., 116, avenue des Champs Elysées, 75008 Paris, France et sur son site internet : [www.ubpamfrance.com](http://www.ubpamfrance.com).

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Les parts du Fonds ne doivent être ni offertes ni vendues ni transférées aux Etats-Unis (y compris dans ses territoires et possessions). Par ailleurs, elles ne sont pas accessibles à une US Person.

La responsabilité de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) S.A.S. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Les informations relatives à la politique de rémunération de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) S.A.S., dont, entre autres, une description de la manière dont sont calculés les rémunérations et les avantages, des personnes responsables de leur attribution et, le cas échéant, de la composition du comité de rémunération, sont disponibles sur [www.ubpamfrance.com](http://www.ubpamfrance.com). Un exemplaire papier peut être obtenu gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion.

Le Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). UBP Asset Management (France) est le nom commercial de Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, une société de gestion agréée par la France sous le n°GP98041 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11/02/2020.